

Annnonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA068f09

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Strasbourg, 05.06.2009

Le Conseil de l'Europe ouvre un Point d'Information dans la capitale bélarusse – *Mise à jour*

Date : Lundi 8 juin 2009

Lieu : Minsk (Biélorus)

Descriptif : Destiné à informer les citoyens du Biélorus des activités du Conseil de l'Europe et à véhiculer les valeurs et normes européennes notamment en matière de droits de l'homme, de démocratie et de prééminence du droit, le Point d'Information sera hébergé dans les locaux de l'Institut de journalisme de l'Université d'Etat du Biélorus.

Il sera inauguré par Sergei Martynov, Ministre des Affaires étrangères du Biélorus, Samuel Žbogar, Président en exercice du Comité des Ministres et Ministre slovène des Affaires étrangères, Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Générale adjointe, Andrea Rigoni, rapporteur de l'APCE sur le Biélorus et Sergei Ablameiko, Président de l'Université d'Etat du Biélorus.

Le Point d'Information aura également pour vocation de contribuer à l'organisation d'activités et d'événements du Conseil de l'Europe et de développer ainsi une plus grande coopération avec les autorités locales et nationales et la société civile. Son rôle sera aussi de mieux faire connaître les actions de sensibilisation du Conseil de l'Europe, notamment ses campagnes contre la traite des êtres humains, contre la discrimination et l'intolérance et en faveur de l'abolition de la peine de mort.

Le 26 mai dernier, la Commission des questions politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, s'est prononcée en faveur du rétablissement du statut d'invité spécial du Parlement du Biélorus, suspendu depuis 1997, dans le but d'engager « un dialogue politique avec les autorités », tout en soutenant « le renforcement des forces démocratiques et de la société civile ». L'Assemblée devrait se prononcer sur la question lors de sa prochaine session plénière d'été (Strasbourg, 22-26 juin).

Informations pratiques :

- Une **conférence de presse** est prévue **lundi 8 juin à 16h20 au Centre national de presse à Minsk (5, Rue Oktyabrskaya)**.
- Les journalistes sont invités à adresser leur **demande d'accréditation** à Alexei Tsybulko, Directeur adjoint du Centre de presse (par e-mail : info@bpc.by ou par téléphone +375 17 227 79 16), avec copie à Ihar Horski, Point d'information du Conseil de l'Europe (e-mail : horski@bsu.by).

Contacts presse :

A Minsk :

Ihar Horski, Attaché de communication, Point d'information du Conseil de l'Europe (9, Rue Kalvariiskaya, Minsk), horski@bsu.by

A Strasbourg :

Estelle Steiner, Attachée de presse, Tel. +33 3 88 41 33 35, mobile +33 6 08 46 01 57, estelle.steiner@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int